

Comment faire pour réaliser des aménagements?

Etape 1 :

Le programme est ouvert à l'ensemble du territoire du Bassin Versant du Meu.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu.

Etape 2 :

Une visite sur le terrain sera organisée avec le technicien du Syndicat afin d'évaluer les réalisations possibles sur votre parcellaire.

Etape 3 :

Avant les travaux, le Syndicat doit être sûr de l'obtention des subventions par les financeurs. Puis les projets seront repérés sur le terrain en présence de l'exploitant, de l'entreprise retenue et du technicien du Syndicat.

Etape 4 :

Les travaux éligibles seront réalisés par une entreprise et encadrés par les techniciens du Syndicat. Les travaux de sol démarreront en automne.

Syndicat Mixte du
Bassin Versant du Meu

Créé par arrêté préfectoral du 13/09/1979

Le programme est porté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu.

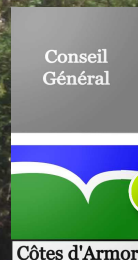
Il est ouvert à l'ensemble du territoire du Bassin Versant. Pour plus de renseignements :

www.bassinversantdumeu.fr

Si vous avez un projet bocager n'hésitez pas à contacter l'un des techniciens :

Marie CHATAGNON / Emilie ROBERT au
02 99 09 25 47 ou 46

Le programme Breizh Bocage est financé par l'Union Européenne, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne et les Départements. La part restante est prise en charge par la collectivité.



Responsable de publication : Albert DELAMARRE,
Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu



Le programme
Breizh Bocage
sur le
bassin versant
du Meu

Votre
parcellaire
change ?

Vos animaux
s'abritent
difficilement ?

Vos haies
sont
discontinues ?

Vos cultures
subissent des
vents
asséchants ?

Vos sols
s'érodent lors
de fortes
pluies ?

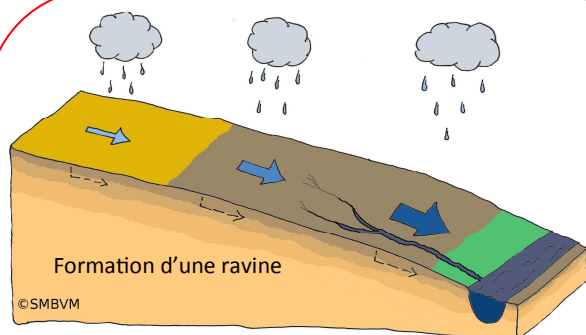
Le Syndicat
Mixte du
Bassin Versant
du Meu vous
accompagne...

Syndicat Mixte du
Bassin Versant du Meu

Créé par arrêté préfectoral du 13/09/1979

Bénéfices d'une haie

- Brise-vent pour la culture
- Protection des animaux
- Diminution de l'érosion des sols
- Diminution du ruissellement de surface et augmentation de l'infiltration de l'eau
- Production de bois pour différentes filières
- Refuge pour la biodiversité et les auxiliaires de cultures

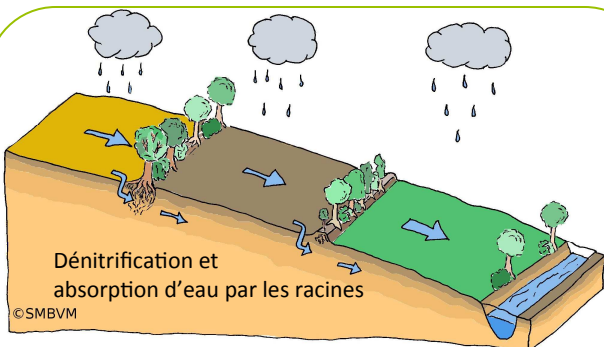


Sans talus et sans haies:

- Ruissellement de surface
- Circulation rapide de l'eau
- Érosion du sol
- Lessivage des éléments nutritifs, des engrais et des traitements appliqués.



Hiver 2014 Bassin Versant du Meu



Avec haies et talus : - Infiltration de l'eau
- Éléments nutritifs du sol conservés.

Création de talus

Le talus en rupture de pente a un rôle important pour limiter l'érosion et les ruissellements.

Ces travaux sont à privilégier.



Billon à la charrue forestière



Talus à la pelle mécanique

Création de haies à plat

Travail du sol:
sous-solage et émiettage



Plantation de haies



Mise en place de paillage
(ici en copeaux de bois)

Plantation et
pose de protections
contre le gibier



Restauration de l'existant



Seuls 5 chênes subsistent au sein de cette haie, vous pouvez réagir en replantant pour assurer l'avenir de ce linéaire.

La restauration consiste à dégager les semis naturels ou à regarnir les vides



Choix des essences

Vous disposez d'un large choix d'essences pour votre future haie : (liste non exhaustive)

Hauts-jets



Essences arborées accompagnatrices

Alisier torminal, Charme, Cormier, Erable champêtre,...

Essences arbustives

Bourdaine, Houx, Néflier, Viorne, Cornouiller,...